

**Titre : LE POUVOIR DEMOCRATIQUE**

**Discipline : Histoire**

**Cycle : Lycée - Niveau : T A C D**

*Références : OG 7, OS 7.1, Livre programme d'histoire, éd. 2013*

## Introduction

Il existe plusieurs régimes politiques dans le monde. Parmi ces régimes figure en bonne place le régime démocratique.

### I. Définition de la démocratie

La démocratie vient de deux mots grecs : « démos » qui veut dire peuple et « kratos » qui veut dire pouvoir, autorité. Etymologiquement, la démocratie est le pouvoir du peuple.

Abraham Lincoln la définit comme « le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple ». En d'autres termes, la démocratie désigne un régime politique dans lequel tous les citoyens sont libres et exercent leurs droits politiques à l'occasion d'élections libres intervenant à intervalles réguliers.

### II. Les fondements de la démocratie

Les fondements de la démocratie sont : les libertés fondamentales, le suffrage universel, le multipartisme, l'alternance au pouvoir, la séparation des pouvoirs.

#### 1. Les libertés fondamentales

Le pouvoir démocratique garantit les libertés fondamentales. Il s'agit des libertés individuelles (liberté d'opinion, d'expression, de religion, de circuler) et des libertés collectives (manifestation, grève, association,...).



#### 2. Le suffrage universel

Il désigne le droit de vote accordé à tous les citoyens sous certaines conditions comme l'âge et la nationalité. En démocratie, le suffrage universel témoigne la souveraineté du peuple qui détient le pouvoir à travers le vote. Ce dernier devient ainsi un droit reconnu à tous les citoyens qui l'exercent.

### 3. Le multipartisme

Le multipartisme est un système politique caractérisé par l'existence de plusieurs partis politiques. Il est considéré comme l'un des piliers de la démocratie en ce sens qu'il donne à chaque citoyen la possibilité d'adhérer au parti politique qui correspond le mieux à ses aspirations. Ainsi, le multipartisme permet une grande diversité de tendances politiques reflétant les différentes aspirations du peuple.

### 4. L'alternance au pouvoir

L'alternance au pouvoir désigne la succession au pouvoir, dans un cadre démocratique, des tendances politiques différentes. Elle permet à chaque tendance politique d'avoir l'espoir d'accéder au pouvoir par la voie des urnes. Mais aussi, d'éviter qu'une tendance politique reste éternellement au pouvoir.

### 5. La séparation des pouvoirs

Dans un régime démocratique, les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire sont séparés. Le pouvoir législatif est chargé de discuter et de voter les lois. Il est exercé par les députés du parlement (assemblée). Alors que le pouvoir exécutif est chargé de faire exécuter les lois votées par le pouvoir législatif. Il s'agit du gouvernement. Le pouvoir judiciaire, quant à lui, est chargé de veiller au respect des lois. Ce qui conduit à l'équilibre du pouvoir et permet d'éviter toute forme de despotisme.

Pouvoir législatif	Pouvoir exécutif	Pouvoir judiciaire
		
Vote les lois	Exécute les lois adoptées par le Parlement	Fait respecter les lois
Parlement	Gouvernement	Tribunaux

### Conclusion

En somme, le pouvoir démocratique se caractérise par les libertés fondamentales, le suffrage universel, le multipartisme, l'alternance au pouvoir et la séparation des pouvoirs.

### ACTIVITES

#### I- Activité d'application

- 1- Après avoir lu la leçon, définis le concept de démocratie.
- 2- Enumère les cinq fondements de la démocratie.

#### II- Activité de réinvestissement

- 1- Fais une recherche documentaire sur le pouvoir démocratique.